

# RÉSUMÉ

La nécessité de focaliser l'attention de la communauté internationale sur la protection des déplacés internes et les solutions en leur faveur n'a jamais été aussi urgente qu'aujourd'hui. À cause des conflits armés et des violences, le nombre de déplacés internes augmente depuis 2011, et se situe à l'heure actuelle à 40,8 millions. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains des déplacés internes est un acteur essentiel dans les efforts déployés au plan mondial pour prévenir, gérer et résoudre le problème de déplacement interne. Le 31 octobre 2016, le mandat de six ans de l'actuel Rapporteur spécial, M. Chaloka Beyani, arrive à son terme, et la soixante-septième session du Comité exécutif du HCR est l'occasion idéale de lui rendre hommage pour ses réalisations et de reconnaître les autres défis à relever. Elle est également l'occasion de réfléchir d'une manière générale sur le phénomène de déplacement interne d'aujourd'hui et d'évaluer nos efforts collectifs et complémentaires en vue d'aider les acteurs locaux et nationaux à prévenir, gérer et résoudre le problème de déplacement interne. Quels sont les défis actuels et les priorités immédiates pour l'avenir?

## MODÉRATEUR:

#### M. Volker Türk

Haut Commissaire Assistant chargé de la protection au HCR

# INTERVENANTS:

### Ambassadeur Heidi Grau

Chef de la Division de la sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse

### S.E. Dr. Aisha Laraba Abdullahi

Commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine

#### Commissaire James L. Cavallaro

Président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme

## Dr. Chaloka Beyani

Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains des déplacés internes